



MUNICIPALITE
DE CROY

DECISIONS MUNICIPALES DE JUILLET A SEPTEMBRE 2024

PDC 10.03.04

DATES	SUJETS / DECISIONS	PDC
01.07.2024	Grande salle : La Municipalité accorde la gratuité de la location pour le 24 mai 2025.	35.157/168
	La Municipalité se prononce en faveur de la mise en place de eDéménagement avec entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2025.	62.01
15.07.2024	Autorisation octroyée de pose d'un monument cinéraire sur la tombe de M. Schwitzguébel par la marbrerie André Cirillo SA	64.04
	Autorisation octroyée de déposer les cendres de Mme Dagon sur la tombe de son époux, M. Gérald Dagon.	64
	Le passage du Derby du Papet sur la commune est autorisé par la Municipalité.	67.08
19.08.2024	Don de CHF 100.00 pour le Derby du Papet.	67.08
	La Municipalité se prononce en faveur de l'ouverture de la zone compost de la déchetterie intercommunale le samedi après-midi de 15h30 à 16h30, sous surveillance.	45.04.02
26.08.2024	La Municipalité préavise favorablement à l'octroi à Mme Bastiere de la bourgeoisie de Croy	11.05
02.09.2024	La Municipalité autorise les organisateurs des Sonnaillies 2024 à utiliser le parking de la grande salle en cas de besoin	14.02
	La Municipalité délivre l'autorisation de déplacer la citerne à mazout à l'extérieur à M. et Mme Gara.	42.05
	La Municipalité délivre l'autorisation d'installer 65.5m2 de panneaux photovoltaïques et le changement de tuiles à M. S. Pinzelli	42.05
09.09.2024	La Municipalité n'est pas intéressée à faire valoir son droit de préemption sur l'achat d'actions de la Romande Energie Holding SA vendues par la Commune de Crutilles.	82.03
23.09.2024	La Municipalité se prononce en faveur de la prise en charge partielle de l'apéritif du repas de soutien du FCVN.	10.05
	Décision d'augmenter les salaires de la secrétaire et de la boursière avec effet au 1 ^{er} janvier 2025.	13.03.01
	Décision de porter au budget 2025 une partie de l'étude relative à la source du château.	81.04
	La Municipalité eautorise le passage dans la commune des troupes montées historiques du 5.10.2024.	67.08
	Décision de commander à la maison Fuchs Thum AG un jeu sur ressort OIE.	35.157
	Octroi de l'autorisation de procéder à des travaux de rénovation intérieure de la maison sise parc. 124, propriété de M. et Mme Citro.	42.05